

**Commission** : Sommet UE sur les Alternatives aux Routes de la Soie

**Problématique** : From Europe to ASIA Madrid Summit 2024 : Quelles voies d'interconnexions avec l'Asie (fret, passagers, numérique) ?

**Auteur** : ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), est une organisation politique, économique et culturelle qui regroupe 10 États membres. Fondée en 1967 à Bangkok par l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines, elle est ensuite rejointe par le Brunei (1984), le Vietnam (1995), le Laos et la Birmanie (1997), puis finalement par le Cambodge (1999). L'ASEAN regroupe aujourd'hui 668 millions d'habitants, soit près de 9% de la population mondiale, et son PIB cumulé s'élève à 3900 milliards de dollars. Un sommet de l'ASEAN est organisé annuellement, permettant aux représentants des pays membres de renforcer leur coopération afin de favoriser la croissance, le développement et la stabilité de la région. Par ailleurs, le secrétariat général de l'association est installé à Jakarta, en Indonésie, le secrétaire général étant le cambodgien Kao Kim Hourn. Depuis l'année 2024, l'ASEAN est dirigée par le Laos, petit pays enclavé sous forte influence chinoise, ce qui pourrait avoir des conséquences importantes sur la géopolitique mondiale.

Le projet des Nouvelles Routes de la Soie initié par la Chine, qui implique la construction d'infrastructures de transport telles que des routes, des ports ou des lignes de chemin de fer, soulève un certain nombre d'enjeux politiques et économiques pour les pays d'accueil d'Asie du Sud-Est. En effet, la présence massive et soudaine d'entreprises chinoises, les nouvelles dépendances financières vis-à-vis des emprunts chinois, les liens politiques établis avec la diplomatie chinoise, sont autant d'éléments qui peuvent déstabiliser les pays de l'ASEAN. En effet, cette région dynamique, riche en ressources naturelles (gaz naturels, matériaux rares comme le lithium en Indonésie), est un lieu de passage stratégique pour le commerce mondial.

Dans le cadre de l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie et du "Plan directeur pour la connectivité de l'ASEAN", adopté en 2010 et établissant les besoins de l'ASEAN en termes de connectivité pour la transformer en région réellement intégrée, la Chine finance des projets d'infrastructures routières, ferroviaires et portuaires. Néanmoins, le Fonds de l'ASEAN pour l'infrastructure (AIF) est largement insuffisant pour financer cette politique, d'où l'importance des liens économiques et commerciaux avec la Chine. Ainsi, le RCEP (Partenariat économique régional global), qui met en œuvre un accord de libre-échange Chine-ASEAN, est accompagné de la création du Fonds d'investissement pour la coopération Chine-ASEAN. Toutefois cette coopération présente un certain nombre de risques. En effet, le risque pour l'ASEAN est de créer un réseau de grandes infrastructures aligné sur les besoins de la Chine mais pas nécessairement sur les besoins de développement régional de l'ASEAN, qui nécessitent des infrastructures de moindre ampleur et plus accessibles. La question se pose notamment quant à la liaison de train à grande vitesse Kunming-Singapour dont le coût serait plus élevé pour les usagers. Par ailleurs, les pays les plus pauvres de l'ASEAN, notamment le Laos et le Cambodge, font face à un risque d'endettement excessif, étant donné que la Chine n'investit pas directement mais prête au pays d'accueil qui lui, réalise l'investissement, en prend le risque et devra le rembourser. De plus, certains pays se montrent réticents quant à une omniprésence de la Chine, qui impose ses entreprises et ses normes techniques. Ainsi, la Birmanie et la Malaisie ont annulé certains projets financés par la Chine. La volonté d'éviter une trop forte dépendance chinoise permet alors d'envisager des pays comme le Japon en alternative.

L'Union Européenne est le deuxième partenaire commercial de l'ASEAN derrière la Chine, et représente 13% du commerce total de l'ASEAN avec le reste du monde. À défaut de pouvoir signer un accord de libre-échange interrégional avec l'ASEAN, l'UE dispose d'accords bilatéraux avec Singapour et le Vietnam, ainsi que de partenariats avec l'Indonésie et les Philippines. Le 14 décembre 2022, a lieu le sommet commémoratif UE-ASEAN, tout premier sommet entre les dirigeants des États membres de l'UE et de l'ASEAN, qui marque 45 ans de relations diplomatiques. Deux ans plus tôt, l'UE et l'ASEAN devenaient partenaires stratégiques. À l'occasion du sommet, Charles Michel, président du Conseil européen, déclare : "L'UE et l'ASEAN sont les deux organisations d'intégration régionale les plus avancées au monde. Nous nous comprenons très bien, nous partageons les mêmes valeurs et le même esprit de coopération". En effet, les deux organisations ont réaffirmé leur partenariat, fondé sur des valeurs et des principes communs tels que l'ordre international fondé sur des règles, le respect de l'intégrité territoriale et un multilatéralisme effectif et pérenne. Le principal objectif est de maintenir une solide coopération économique, en

mettant la priorité sur des échanges et des investissements durables et inclusifs. L'objectif sur le long terme reste de parvenir à un futur accord de libre échange. De plus, l'ASEAN et l'UE réaffirment l'importance d'une connectivité abordable, fiable et durable pour la croissance économique mutuelle, la sécurité et la résilience dans la région. Ainsi, dans le cadre de la stratégie "Global Gateway", l'UE a offert un parquet d'investissements de 10 milliards d'euros d'ici 2027. D'autre part, l'accord global de transport aérien entre l'UE et l'ASEAN (CATA) est également favorable à la connectivité. De plus, les deux organisations mettent l'accent sur les investissements dans les infrastructures numériques, ainsi que sur la nécessité de prendre en compte le changement climatique et le développement durable dans les décisions.

Ainsi, renforcer le partenariat UE-ASEAN permet d'envisager une alternative à la puissance chinoise grâce à une intégration régionale basée sur des règles équitables. En augmentant son budget de coopération, l'UE pourrait assurer la soutenabilité économique, sociale et environnementale des projets, qui seraient alors créateurs d'emplois et contribueraient au développement soutenable des pays d'accueil. L'UE pourrait alors se démarquer de la Chine en proposant un modèle de coopération qui ne conduise pas au surendettement des pays de l'ASEAN, leur permettant de maintenir leur unité et leur rôle en Asie. En parallèle, la construction de liens politiques et économiques avec certains États européens, comme c'est déjà le cas pour la Lituanie, pourrait accorder aux pays de l'ASEAN de nombreux avantages.